

A&C SPORTS CLUB
Société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 euros
Siège social : 6 chemin du Talabar,
74290 VEYRIER-DU-LAC

Société en cours de formation

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Capital : cent mille (100.000,00) euros

Nombre d'actions : cent mille (100.000) actions

Valeur nominale : un (1) euro

Libération : La totalité à la souscription.

Répartition des actions			Etat des versements	
N°	Nom, prénom, adresse des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites en euros	Montant des versements effectués en euros
1	La société EMPIRE EL HAGE , Société civile au capital de 1.000,00 euros Ayant son siège social à VEYRIER-DU-LAC (74290), 6 chemin du Talabar, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 935 378 810,	61 500	61.500,00 €	61.500,00 €
2	Monsieur Alexandre CHOUFANI , Demeurant à ANNECY (74000), 82 avenue Gambetta,	3 500	3.500,00 €	3.500,00 €
3	Madame Lore LEBON ép. CHOUFANI , Demeurant à TOULON (83200), Résidence les Mas de la Giraude, 778 chemin des bonnes herbes,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
4	Monsieur Camille CHOUFANI , Demeurant à TOULON (83200), Résidence les Mas de la Giraude, 778 chemin des bonnes herbes,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
5	Monsieur Thomas HUMBERT , Demeurant à PARIS (75010), 9 Passage des Marais,	5 250	5.250,00 €	5.250,00 €
6	Monsieur Philippe, BARRAL , Demeurant à CUVAT (74350), 494 route de Cluchina,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €

7	Madame Apolline TOGGWYLER , Demeurant à PARIS (75020), 11 rue des Panoyaux,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
8	Monsieur Grégoire DESHUSSES , Demeurant à PARIS (75019), 4 Ter Passage de Melun	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
9	Monsieur Jonas BOUAOULI , Demeurant à PARIS (75003), 19 boulevard saint Martin,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
10	Monsieur Damien PÉRÈS , Demeurant à LA BALME DE SILLINGY (74330) 110 route de Paris,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
11	Monsieur Noé DIESEL , Demeurant à LONDRES (ROYAUME-UNI) 128 hoxton street The PRINTWORKS N16SH,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
12	Madame Carole AL ALAM ép. ELEDUT , Demeurant à ANNECY (74000), 11 bis rue du Docteur Geley,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
13	Monsieur Cédric ELEDUT , Demeurant à ANNECY (74000), 11 bis rue du Docteur Geley,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
14	La société CMBP , Société par actions simplifiée au capital de 2.568.900,00 euros, Ayant son siège social à MENTHON-SAINT- BERNARD (74290), 96 Allée des Saugies, Immatriculée au Registre du Commerce et des Société d'ANNECY sous le numéro 832 115 984,	2 625	2.625,00 €	2.625,00 €
15	Monsieur Robin MAURIAC , Demeurant à ANNECY (74940), ANNECY- LE-VIEUX 9 rue de Verdun,	2 625	2.625,00 €	2.625,00 €
16	Madame Céline ARÉTHENS , Demeurant à ZÜRICH (SUISSE), Hinterbergstrasse 75,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
17	Monsieur Hugo DUMONT , Demeurant à BORDEAUX (33000), 42 rue Leyteire,	875	875,00 €	875,00 €
18	Madame Marie-Hélène VERGER , Demeurant à BORDEAUX (33000), 42 rue Leyteire,	875	875,00 €	875,00 €
19	Madame Mireille AL ALAM ,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €

	Demeurant à BEYROUTH (LIBAN) Fanar rue 32, immeuble Philippe Hajj, 1er étage			
20	La société DEUXIEME SAISON , Société civile au capital de 53.000,00 euros, Ayant son siège social à ANNECY (74000), 26 avenue Berthollet, Immatriculée au Registre du Commerce et des Société d'ANNECY sous le numéro 484 738 265,	1 750	1.750,00 €	1.750,00 €
Nombre total des actions souscrites : 100.000 actions Total du montant nominal de ces actions : 100.000,00 € Total des versements effectués : 100.000,00 €.				

Le présent acte constatant la souscription de cent mille (100.000) actions de la société A&C SPORTS CLUB ainsi que le versement de la totalité du nominal desdites actions, soit la somme de cent mille (100.000,00) euros, est certifié exacte, sincère et véritable par les fondateurs de la Société.

Fait par signature électronique,*

_____ Pour la société EMPIRE EL HAGE* Ses cogérants, Madame Aimy BARRAL et Monsieur Charbel EL HAGE-CHOUFANI	_____ Monsieur Alexandre CHOUFANI*
_____ Monsieur Camille CHOUFANI*	_____ Madame Lore LEBON ép. CHOUFANI*
_____ Monsieur Thomas HUMBERT*	_____ Monsieur Philippe BARRAL*

_____ Madame Apolline TOGGWYLER*	_____ Monsieur Grégoire DESHUSSES*
_____ Monsieur Jonas BOUAOULI*	_____ Monsieur Damien PÉRÈS*
_____ Monsieur Noé DIESEL*	_____ Madame Carole AL ALAM ép. ELEDUT*
_____ Monsieur Cédric ELEDUT*	_____ Pour la société CMBP*, Son Président, Monsieur Clément MARIE
_____ Monsieur Robin MAURIAC*	_____ Madame Céline ARETHENS*
_____ Monsieur Hugo DUMONT*	_____ Madame Marie-Hélène VERGER*

Madame Mireille AL ALAM*

Pour la société DEUXIEME SAISON *
Son cogérant,
Monsieur Philippe GIBELLO-MILEN

**Les Parties acceptent irrévocablement de procéder à une signature électronique de la présente convention, et acceptent que l'exemplaire signé du présent acte de manière électronique constitue l'original du document concerné, soit parfaitement valable entre elles et admis en tant que preuve au sens de l'article 1366 du Code Civil, ait la même valeur probante qu'un écrit sur support papier, et pourra ainsi leur être opposé conformément audit article 1366 du Code Civil. Chacune des Parties déclarent que la solution de signature électronique proposée correspond à un degré suffisant de fiabilité pour identifier les signataires et pour garantir le lien entre chaque signature et le présent document, et ce conformément à l'article 1367 alinéa 2 du Code civil. Les Parties s'engagent par conséquent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité, ou la force probante du présent document sous forme électronique. Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code Civil le présent document est établi en un seul exemplaire numérique original, dont copie sera délivrée à chacune des Parties directement après signature.*